



# BUS Bords de Marne

NOUVELLE LIGNE

Val de Fontenay < > Chelles – Gournay

## Synthèse du bilan de la concertation du 9 novembre 2020 au 8 février 2021



bus-bordsdeparne.iledefrance-mobilites.fr



avec

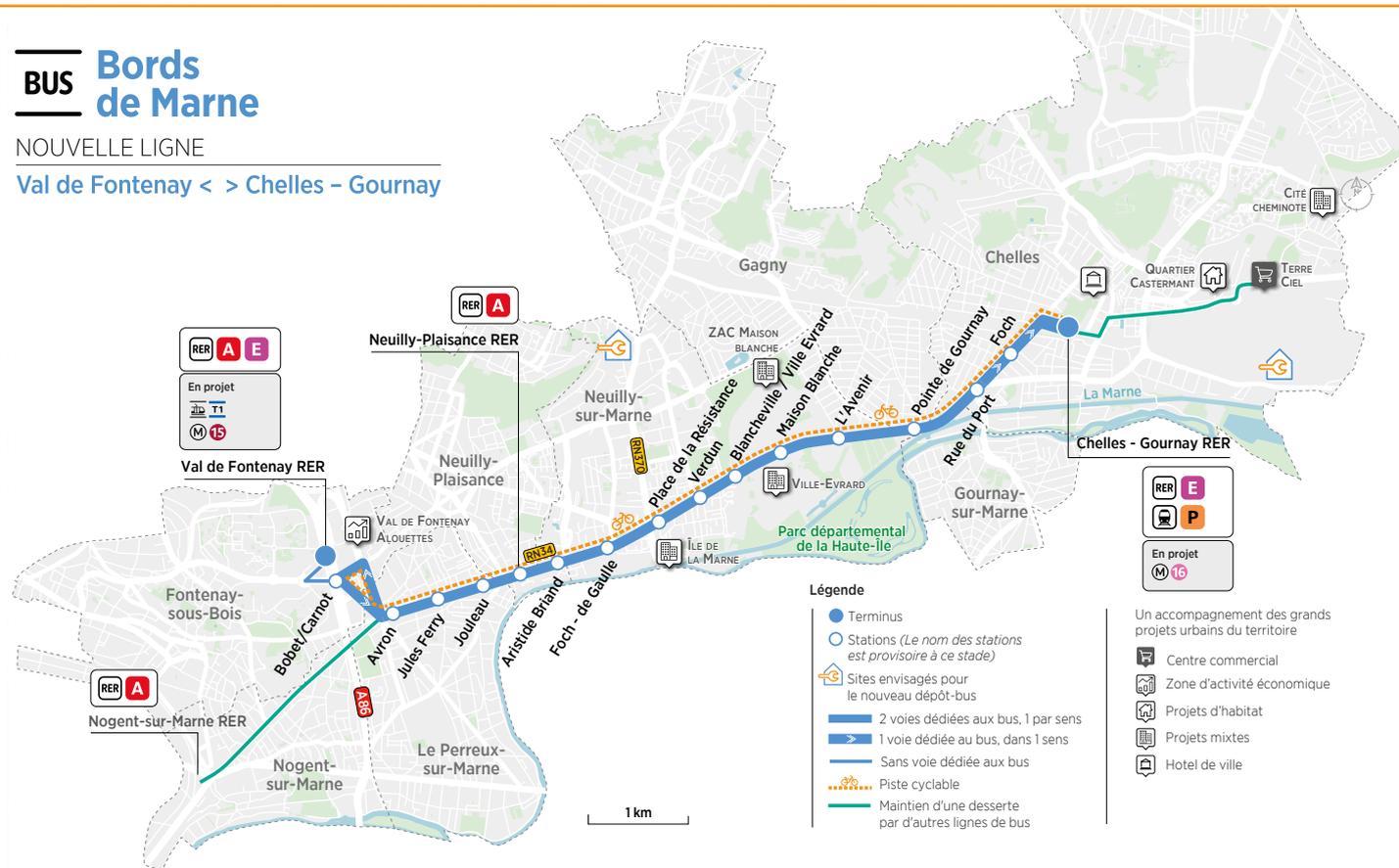


# Le projet Bus Bords de Marne en bref

Le projet consiste à **réaliser des voies dédiées aux bus** et à **créer une nouvelle ligne de bus entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay**, principalement sur l'ex-RN34, en reprenant en partie l'itinéraire de l'actuelle ligne 113. Il s'accompagnera d'une **réorganisation du réseau de bus local** pour maintenir une desserte à Nogent-sur-Marne RER et au-delà de la gare Chelles-Gournay.

Les aménagements seront conçus de manière à **donner à chaque usager sa place dans l'espace public** (usagers des transports en commun, cyclistes, piétons, automobilistes...). Ils impliqueront une **réduction de la capacité routière** sur certains tronçons.

**Un nouveau dépôt-bus** permettra d'assurer l'entretien, le nettoyage et le stationnement des futurs bus articulés du Bords de Marne.



## Les objectifs du projet

- ▶ **Offrir un moyen de transport rapide, fiable et confortable** et améliorer la performance des autres lignes de bus du territoire ;
- ▶ **Assurer une liaison et des correspondances efficaces** vers les gares (Val de Fontenay, Neuilly-Plaisance et Chelles-Gournay) ;
- ▶ **Accompagner les projets de développement du territoire** en desservant au plus près les zones en projets (notamment la ZAC Maison Blanche et le quartier de Val de Fontenay) ;
- ▶ **Créer des itinéraires continus, confortables et sécurisés**, notamment pour la **marche à pied et le vélo** ;
- ▶ **Améliorer le cadre de vie** en contribuant à la rénovation de l'espace public et à l'apaisement des circulations.

Le projet présenté à la concertation préalable (sur la base du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales) est le fruit d'un **travail partenarial** mené avec l'ensemble des collectivités et partenaires concernés.

### LES AMÉNAGEMENTS DU BUS BORD DE MARNE



**17 stations**  
desservies sur  
**7 communes**



**3 gares desservies**  
Val de Fontenay - Neuilly-Plaisance  
Chelles-Gournay



**8,3 km de voies**  
dédiées aux bus



**1 piste cyclable continue**  
de Val de Fontenay à Chelles-Gournay

### UNE OFFRE ADAPTÉE



**Un bus toutes les**  
**3 minutes environ**  
en heure de pointe



**30 minutes**  
Val de Fontenay > Chelles-Gournay  
**10 minutes**  
Maison Blanche > Chelles-Gournay



**40 000 voyageurs**  
attendus chaque jour



**Des bus articulés plus capacitaires**  
**accessibles à tous**  
et dotés d'une motorisation propre

Plus d'informations sur

<https://bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr/decouvrir-le-projet>

# Les modalités d'information et de concertation



## La préparation de la concertation

En amont de la concertation, Île-de-France Mobilités a sollicité de nombreux représentants et parties prenantes du territoire (collectivités, acteurs économiques et aménageurs, associations) via une étude de contexte<sup>1</sup> afin de mieux connaître les enjeux et les sujets de préoccupation concernant le projet et d'échanger sur les attentes relatives à la concertation et la communication. Les modalités de la concertation ont ensuite été définies avec les collectivités et partenaires du projet lors d'un comité de concertation<sup>2</sup> puis d'une commission de suivi le 30 septembre 2020.

Deux rencontres d'information ont été organisées par Île-de-France Mobilités avec les associations de cyclistes et d'usagers des transports<sup>3</sup>, puis avec les associations environnementales et de défense du cadre de vie<sup>4</sup> afin de leur présenter l'état d'avancement des études du projet en cours, de recueillir leurs remarques sur les options envisagées et de les informer de la concertation à venir en vue de leur participation.

 **POUR CONSULTER LES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS, VOIR LES ANNEXES DU BILAN DE LA CONCERTATION**

La concertation a dû être adaptée afin de tenir compte de l'évolution du contexte sanitaire, un reconfinement ayant été annoncé sur l'ensemble du territoire national à compter du 29 octobre 2020. Initialement prévue du 9 novembre au 31 décembre 2020, la concertation a été prolongée d'un mois et s'est tenue du 9 novembre au 8 février 2021. Ses modalités ont également été redéfinies compte tenu de cette évolution :

### Modalités d'information

- ▶ Annulation de la campagne d'affichage au profit d'une campagne géolocalisée de post sponsorisé sur Facebook ;
- ▶ Report de la campagne de tractage du dépliant participatif en janvier 2021 ;
- ▶ Animation renforcée du site internet, avec e-mails de notification à chaque nouvelle actualité ;
- ▶ Appui sur le relai local de l'ensemble des partenaires via des kits de communication envoyés à chaque nouvelle évolution des modalités.

### Modalités de concertation

- ▶ 4 permanences téléphoniques supplémentaires organisées ;
- ▶ 5 rencontres physiques (voyageurs, de proximité) réorganisées en janvier/février 2021, puis adaptation de leurs horaires au couvre-feu ;
- ▶ 2 ateliers-balades transformés en 2 ateliers en visioconférence.

.....

1- Étude de contexte qui a conduit à la réalisation, avec la société C&S Conseils (devenue Systra), de 25 entretiens individuels ou collectifs avec les parties prenantes entre mai et octobre 2019.

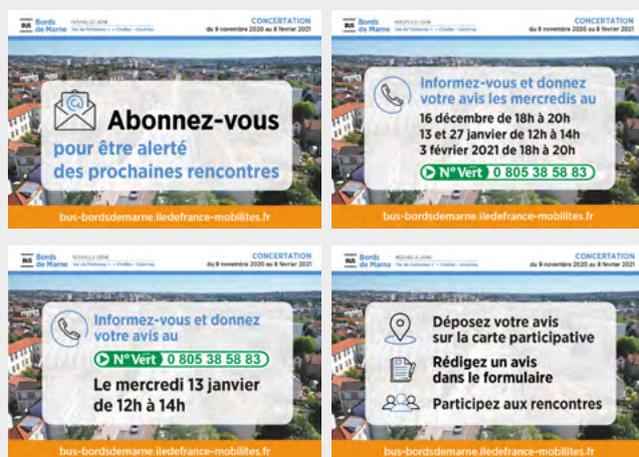
2- Comité de concertation organisé le 24 juin 2020 avec les partenaires (financeurs et collectivités concernées par le projet)

3- Rencontre du 6 mai 2020 organisée avec les associations suivantes : Collectif Vélo Ile-de-France ; Métro Rigollots Val de Fontenay ; AUT Ile-de-France (FNAUT) ; Nogent à Vélo ; Fontenay Vélo ; Noisy-le-Grand à Vélo.

4- Rencontre du 6 juillet 2020 avec les associations suivantes : Association des Nogentais ; Bien vivre au Perreux ; Agir pour Le Perreux ; Val-de-Marne Environnement ; ANCA ; Environnement 93 ; EnDeMa 93 ; ADEQUA (Chelles).

## Les modalités d'information

- ▶ **Le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) du projet Bus Bords de Marne** a constitué le dossier support de la concertation et a été mis à la disposition du public sur le site internet de la concertation ;
- ▶ **Le site internet dédié au projet [bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr](https://bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr)** mis en ligne le 5 novembre 2020 a offert une information complète sur le projet et comportait également un espace participatif. Celui-ci a totalisé environ 12 400 visites, effectuées par environ 9 000 utilisateurs différents jusqu'au 8 février 2021 inclus. Par ailleurs, 386 personnes se sont abonnées aux actualités du site ;
- ▶ **Une vidéo de présentation du projet a été publiée** sur YouTube<sup>5</sup>, diffusée sur le site internet du projet et lors des ateliers-focus, et a totalisé environ 4 200 vues jusqu'au 8 février 2021 ;
- ▶ **Un dépliant participatif** a été diffusé à 64 155 exemplaires<sup>6</sup>, permettant une prise de connaissance globale et synthétique du projet et de la concertation, et composé d'un coupon carte T détachable pour donner son avis ;
- ▶ **Un communiqué de presse** a été diffusé le 6 novembre 2020 auprès des journaux locaux pour annoncer le début de la concertation. Les mêmes journaux ont été informés le 15/01 pour relayer les dates des rencontres lorsqu'elles ont été réorganisées ;
- ▶ **Un post Facebook a été sponsorisé pour informer des modalités de concertation et inciter à la participation, ciblant** les internautes des 8 communes concernées :
  - ▶ Plus de 77 000 personnes uniques touchées ;
  - ▶ Plus de 4 000 clics sur le post qui redirigeait sur le site internet participatif, 419 réactions, 281 commentaires, 146 partages du post.
- ▶ **L'appui sur les différents partenaires du projet pour relayer l'information sur leurs propres moyens de communication**, grâce à des kits de communication réactualisés à chaque évolution des modalités. Ce relai a donné lieu à plus de 50 posts sur les réseaux sociaux et 30 articles sur les sites internet respectifs, *via* les newsletters ou les magazines municipaux, par 3 départements, 7 communes, 2 intercommunalités, 2 établissements publics et 4 associations.



Vignettes Facebook



Extraits du dépliant participatif : à gauche, la couverture ; à droite, le volet carte T détachable

.....

5 - Voir la vidéo en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=6ITV349DIGE>

6 - Le dépliant a été boîté (500 mètres autour du tracé), tracté (3 gares du tracé, 34 arrêts de bus 113, pole Val de Fontenay), mis à disposition auprès des partenaires et collectivités et distribué lors des rencontres.

## Les modalités de concertation

Le public a eu l'occasion de s'exprimer *via* les outils suivants :

- ▶ **Un volet carte T** détachable du dépliant, pour envoi sans affranchissement au maître d'ouvrage ;
- ▶ **Un formulaire de dépôt d'avis** sur le site internet de la concertation ;
- ▶ **Une carte participative** sur le site internet de la concertation, permettant de déposer des avis géolocalisés sur le territoire du projet.

 **POUR CONSULTER  
LES COMPTES  
RENDUS DES  
RENCONTRES ET  
ATELIERS, VOIR LES  
ANNEXES DU BILAN DE LA  
CONCERTATION**

Il a également pu échanger avec Île-de-France Mobilités lors de **plusieurs modalités d'échanges** :

- ▶ Un **numéro Vert** (gratuit) a été mis à disposition du public pour faire part de son avis par téléphone aux dates suivantes :
  - ▶ Mercredi 16 décembre 2020 de 18h à 20h ;
  - ▶ Mercredi 13 janvier 2021 de 12h à 14h ;
  - ▶ Mercredi 27 janvier 2021 de 12h à 14h ;
  - ▶ Mercredi 3 février 2021 de 18h à 20h ;

L'équipe du projet est venue à la rencontre du public lors de **5 rencontres voyageurs et de proximité** pour présenter le projet, répondre aux questions et recueillir des avis :

- ▶ **Lundi 18 janvier 2021 de 16h à 18h - Rencontre voyageurs et de proximité**  
Le Perreux-sur-Marne - Parvis de la piscine Robert Belvaux entre deux arrêts de la ligne 113
- ▶ **Mardi 19 janvier 2021 de 16h à 18h - Rencontre voyageurs**  
Fontenay-sous-Bois - Gare de Val de Fontenay
- ▶ **Dimanche 24 janvier 2021 de 10h à 12h - Rencontre de proximité**  
Neuilly-Plaisance - Avenue du Maréchal Foch en face du Marché du Centre-Ville
- ▶ **Mardi 26 janvier 2021 de 16h à 18h - Rencontre voyageurs**  
Chelles - Gare de Chelles-Gournay
- ▶ **Jeudi 28 janvier 2021 de 7h30 à 9h30 - Rencontre voyageurs et de proximité**  
Neuilly-sur-Marne - Arrêt de bus 113 - Place de la Résistance

**Enfin, 2 ateliers-focus** ont été organisés en visioconférence sur inscription, afin de présenter les enjeux du projet sur des secteurs particuliers et de recueillir des contributions des participants sur les aménagements à prévoir pour le projet :

- ▶ **Samedi 23 janvier 2021 de 9h à 12h - Atelier-focus** sur la zone « carrefour Leclerc / triangle Val de Fontenay »
- ▶ **Samedi 6 février 2021 de 9h à 12h - Atelier-focus** sur la zone « ZAC Maison Blanche et Ville-Evrard » à Neuilly-sur-Marne



Rencontres voyageurs et de proximité



**64 155**  
dépliants distribués



**92**  
jours de concertation  
(du 9 novembre 2020 au 8 février 2021)



**4** permanence  
téléphoniques



**5** rencontres  
physiques



**2** ateliers-focus en  
visioconférence



**895**  
contributions

# La synthèse quantitative des contributions pendant la concertation

## RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS PAR MODALITÉ

La concertation sur le projet Bus Bords de Marne a permis de recueillir un total de **895 contributions** (questions, avis, propositions), qu'elles soient individuelles ou collectives.



## RÉPARTITION DES THÉMATIQUES ABORDÉES

Sur le nombre total de 895 contributions (avis, propositions ou questions), **les différentes thématiques abordées relatives au projet ont connu les occurrences suivantes**, par ordre décroissant.



Sur le total de 895 contributions, 473 contiennent des propositions sur différentes thématiques.

## CONTRIBUTIONS DES PARTIES PRENANTES

Parmi le total de **895 contributions (avis, propositions et questions)** transmises via le formulaire du site internet de la concertation, par courrier ou par e-mail, ont été comptabilisées celles des parties prenantes suivantes (*listes par ordre alphabétique*).



**POUR CONSULTER  
LES CONTRIBUTIONS  
DES PARTIES  
PRENANTES, LES  
DIAPORAMAS ET  
COMPTES RENDUS  
DES ATELIERS-FOCUS,  
VOIR LES ANNEXES  
DU BILAN DE LA  
CONCERTATION**

### Collectivités :

- ▶ Conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- ▶ Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
- ▶ Conseil départemental du Val-de-Marne ;
- ▶ Ville de Gournay-sur-Marne ;
- ▶ Ville de Neuilly-Plaisance ;
- ▶ Ville de Neuilly-sur-Marne ;
- ▶ Ville de Nogent-sur-Marne ;
- ▶ L'établissement public territorial Grand Paris Grand Est et les Maires des villes de Gagny, Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne (dans le cadre d'une contribution commune).

### Associations :

- ▶ ADEQUA – Agir pour le Développement de la Qualité de la vie et du patrimoine sur les communes de l'actuelle CAMC et environs ;
- ▶ APLP – Agir pour Le Perreux-sur-Marne ;
- ▶ Collectif Vélo Île-de-France ;
- ▶ ENDEMA 93 – Environnement Dhuis et Marne ;
- ▶ FNAUT Ile-de-France – Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports et Association Métro Rigollots Val-de-Fontenay (contribution commune).

## CONTRIBUTIONS LORS DES ATELIERS-FOCUS

**5 groupes de participants** ont élaboré des contributions collectives lors des **deux ateliers-focus**, comprenant un diagnostic et des préconisations sur les deux secteurs abordés dans ce cadre. Parmi les participants, **certaines parties prenantes y étaient représentées** : les associations ADEQUA, APLP, Fontenay à Vélo (Collectif Vélo IDF), ENDEMA93, FNAUT / Métro Rigollots et Résidents du Parc de Maison Blanche, ainsi que l'Etablissement Public de Santé Ville Evrard. **D'autres parties prenantes étaient présentes en qualité d'observateurs** : Départements du Val de Marne et de Seine-Saint-Denis, Villes du Perreux-sur-Marne et de Neuilly-sur-Marne ainsi que l'établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.



Rencontre voyageur à la gare de Chelles-Gournay le 26 janvier.

# Les enseignements de la concertation

Île-de-France Mobilités retient de la concertation les principaux éléments suivants :

- ▶ Le **projet, dans son principe et son tracé, de Val de Fontenay à Chelles-Gournay, recueille un soutien significatif sur le territoire**, aussi bien auprès des collectivités et partenaires que des associations et de la population, sensibles à la solution qu'il apporte pour **améliorer la circulation des bus sur l'ex-RN34** et répondre aux **futurs enjeux de déplacements** que suscitent les projets d'aménagement et de transports en commun. Un fort assentiment s'est manifesté pour la création d'une **nouvelle ligne de bus performante entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay circulant sur des voies dédiées**, et pour la **création d'une piste cyclable** en accompagnement.



**VOIR BILAN DE LA CONCERTATION**

▶ Parties **4.1.1, 4.1.2** et **4.2.1**

## ZOOM SUR LES AVIS RELATIFS A L'OPPORTUNITÉ

Parmi les contributions se positionnant sur l'opportunité générale du projet, les arguments avancés se résument ainsi :

### Sujets essentiellement mis en avant par les soutiens du projet :

- ▶ désengorgement des lignes de bus locales et en particulier de la ligne 113 ;
- ▶ amélioration de la fréquence des bus et possibilité de relier plus rapidement les gares desservies par le tracé ;
- ▶ possibilité de ne plus utiliser la voiture pour ses déplacements quotidiens ;
- ▶ possibilité nouvelle de se déplacer sur l'axe à vélo, de façon sécurisée ;
- ▶ perspectives de la requalification urbaine de l'axe et d'une baisse du trafic routier, associée à un embellissement du cadre de vie.

### Sujets essentiellement mis en avant par les opposants au projet :

- ▶ réduction du nombre de voies dédiées aux véhicules particuliers et impacts associés, et plus à la marge, l'impact sur la capacité de stationnement ;
- ▶ l'anticipation de la coupe d'arbres existants, considérée notamment comme une dégradation du cadre de vie ;
- ▶ les désagréments liés aux travaux.

- ▶ Si le tracé proposé de Val de Fontenay à Chelles-Gournay recueille un soutien d'ensemble, **le positionnement précis du terminus à Val de Fontenay et le tracé à l'approche des deux terminus (à Val de Fontenay et à Chelles-Gournay) ont fait l'objet de propositions alternatives**, notamment par les associations et lors des ateliers-focus, de façon à optimiser les correspondances et à réduire les impacts sur le cadre de vie.



**VOIR BILAN DE LA CONCERTATION**

▶ Partie **4.2.2**

- ▶ La **réorganisation du réseau de bus** qui doit accompagner le projet constitue un enjeu pour le territoire, au-delà même de l'ex-RN34. C'est particulièrement le cas du **maintien de la desserte existante** de Nogent-sur-Marne et de Chelles au-delà de la gare de Chelles-Gournay. De nombreuses demandes et suggestions ont été formulées en ce sens et sur un secteur élargi autour de l'ex-RN34.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie 4.2.5

- ▶ Plusieurs propositions ont été faites sur **l'emplacement, le nombre et la configuration des stations**, notamment l'emplacement et la desserte de la station Avron au Perreux-sur-Marne, le nombre de stations entre la Pointe de Gournay et le terminus à Chelles-Gournay, et la configuration des quais des stations là où les emprises sont contraintes.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie 4.2.4

- ▶ Plusieurs demandes du territoire visent à étudier la possibilité d'une **implantation axiale** des voies dédiées aux bus **entre les stations Pointe de Gournay et Rue du Port**, de manière à avoir une implantation cohérente sur l'ensemble de l'axe de l'ex RN34.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie 4.3.1

- ▶ La **réduction du nombre de voies routières** suscite de **fortes préoccupations, de la part du public et des collectivités concernées par le projet, quant aux perspectives de dégradation des conditions de circulation** sur cet axe et aux alentours, ainsi qu'à leurs **impacts sur le cadre de vie** (nuisances sonores, pollution, itinéraires de substitution dans les rues résidentielles attenantes, prise en compte des déplacements automobiles inévitables, maillage de l'offre de transport en commun insuffisant pour un report modal important, transit nécessaire aux activités qui bordent l'ex RN34, etc...).

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie 4.3.2

## ZOOM SUR LES CONTRIBUTIONS RELATIVES À LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE VOIES ROUTIÈRES

La **réduction du nombre de voies routières** envisagée par Île-de-France Mobilités sur certains tronçons du projet, en fonction des aménagements retenus et des études de circulation à mener dans les phases d'études à venir, est, avec l'opportunité générale du projet, **le sujet thématique ayant suscité le plus d'avis et de questions** au cours de la concertation :

- ▶ Une centaine de contributions invitent Île-de-France Mobilités à **ne pas réduire le nombre de voies routières** ;
- ▶ Parmi elles, une quinzaine d'avis ont plus particulièrement préconisé de **maintenir deux voies de circulation routière en direction de Paris**, sur tout ou partie du tracé c'est-à-dire de privilégier l'option 2+1 voies présentée par Ile-de-France Mobilités, voire **deux voies de circulations dans chaque sens** sur certains secteurs ;
- ▶ **A contrario**, une quinzaine d'avis ont soutenu le fait de **réduire le nombre de voies de circulation pour les véhicules particuliers** c'est-à-dire de privilégier l'option 1+1 voies.

Les **Villes de Gagny et Neuilly-sur-Marne** ont par ailleurs chacune lancé une **pétition contre la suppression de 2 voies routières sur l'ex-RN34** durant la concertation. Celles-ci ont totalisé 1 245 signatures. Elles ont été adressées au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

- ▶ L'aménagement des **principaux carrefours** de l'ex-RN34 constitue un enjeu important et complexe du projet compte tenu de leur dimension et de leur forte fréquentation, pour lequel il convient d'envisager des **solutions innovantes**. Les conséquences de l'implantation des stations et des voies dédiées aux bus sur l'**accès aux voiries adjacentes** à l'ex-RN34 est également soulevée par plusieurs contributions, comme par exemple au Perreux-sur-Marne dans le secteur des Joncs Marins au niveau des carrefours de l'ex-RN34 avec les rues Jules Ferry, Gallieni et de la Gaité.



VOIR BILAN DE LA  
CONCERTATION

▶ Partie 4.3.3

### ZOOM SUR LES CONTRIBUTIONS RELATIVES AU CADRE DE VIE

Quelles que soient les opinions sur le partage des fonctionnalités sur la voirie, **il ressort de l'ensemble des avis une importance partagée pour le cadre de vie**, en particulier :

- ▶ Une attention portée aux impacts du projet sur la congestion routière et la pollution atmosphérique et sonore que celle-ci peut générer (ce même argument pouvant être invoqué soit pour appeler à maintenir le nombre de voies dédiées aux véhicules particuliers, soit au contraire pour appeler à réduire le trafic de véhicules sur l'axe) ;
  - ▶ Une attention accordée à la végétalisation, avec des demandes de limiter l'impact sur l'existant et de renforcer autant que possible le cadre de vie sur ce plan ;
  - ▶ Une attention portée à la qualité de la circulation pour l'ensemble des modes et à leur sécurité les uns vis-à-vis des autres.
- ▶ La création d'une **piste cyclable continue entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay** suscite de fortes attentes et de nombreuses recommandations de la part du public, allant dans le sens de leur **sécurisation**, du **confort** d'usage et des capacités de **stationnement**, et de leur inscription dans un **réseau maillé** sur l'ensemble du territoire. Les oppositions à la création d'une piste cyclable sont essentiellement associées à la réduction du nombre de voies routières.



VOIR BILAN DE LA  
CONCERTATION

▶ Partie 4.3.5

- ▶ De manière générale, une attention forte est demandée vis-à-vis des **aménagements dédiés aux piétons**, à la fois en termes de **continuité** et d'**accessibilité** des aménagements et de **sécurisation des traversées**, en particulier pour l'accès aux stations et au droit des carrefours routiers.



VOIR BILAN DE LA  
CONCERTATION

▶ Partie 4.3.5

- ▶ Le projet suscite une attente notable en matière de **végétalisation**, de **perméabilisation des sols** et de **préservation des arbres existants** sur l'ex-RN34. Les contributions appellent à faire de ce sujet un critère essentiel du projet, notamment dans les choix qui seront faits pour le **partage de l'espace public**.



VOIR BILAN DE LA  
CONCERTATION

▶ Partie 4.3.5

▶ De manière générale, la concertation met en avant un questionnement des partenaires et du public quant au **meilleur partage des fonctionnalités** sur la voirie à mettre en œuvre : comment permettre **l'insertion de voies dédiées** aux bus et **d'aménagements de qualité** pour les piétons et cyclistes, tout en maintenant tout ou partie des **voies dédiées à la circulation routière**, en améliorant le cadre de vie et en limitant les impacts sur les acquisitions foncières.

▶ En lien avec le soutien au projet, il est attendu d'Île-de-France Mobilités d'accélérer autant que possible le **calendrier de réalisation** du projet, mais aussi de mettre en place des **solutions à court terme**, avant la mise en service du Bus Bords de Marne, afin d'améliorer l'offre bus et la circulation des modes actifs.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie **4.1.5**

▶ Concernant l'opportunité du projet, la concertation a été l'occasion pour plusieurs parties prenantes et le grand public de faire part de leur volonté que soit réalisé le **prolongement du métro M11 jusqu'à Noisy-Champs**, parfois en priorité par rapport au projet Bus Bords de Marne, bien que ces deux projets poursuivent des **objectifs distincts et complémentaires**.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie **4.1.3**

▶ Par ailleurs, certains participants ont mis en avant le **développement récent du télétravail** qui pourrait modifier durablement les habitudes de déplacements et nécessiter d'ajuster les prévisions effectuées par Île-de-France Mobilités avant le début de la pandémie de Covid-19. En découle également le souhait d'obtenir des propositions **d'aménagements évolutifs** ou résilients.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Parties **4.1.1** et **4.1.2**

▶ Des demandes ont concerné l'expérience du **parcours voyageurs** en évoquant la qualité et le confort du matériel roulant, l'information disponible en station, les modalités de validation des titres de transport.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Parties **4.2.4** et **4.4.1**

▶ Enfin, plusieurs contributions mettent en avant la volonté du public et des associations d'être **associés aux étapes de conception** du projet sans attendre la prochaine étape que sera l'enquête publique pour se prononcer sur les propositions d'Île-de-France Mobilités.

 **VOIR BILAN DE LA CONCERTATION** ▶ Partie **4.5**

# Les orientations du maître d'ouvrage pour la suite du projet et de la concertation

## Concernant l'offre de transport en commun

- ▶ Île-de-France Mobilités poursuivra les études du projet sur la base des principes généraux d'une nouvelle ligne de bus performante circulant sur des voies dédiées entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay en passant par Neuilly-Plaisance, tout en portant une attention particulière sur le partage de la voirie.
- ▶ Île-de-France Mobilités s'attachera à approfondir les interconnexions du projet avec les gares de Val de Fontenay, Neuilly-Plaisance et Chelles-Gournay afin d'optimiser les conditions d'intermodalité.
- ▶ Île-de-France Mobilités approfondira le positionnement de l'ensemble des stations ainsi que l'implantation des voies dédiées aux bus entre les stations Pointe de Gournay et Rue du Port.
- ▶ Île-de-France Mobilités étudiera la réorganisation précise du réseau de bus accompagnant le projet quelques années avant sa mise en service, afin de dimensionner l'offre bus au plus près des besoins observés.

## Concernant les voies de circulation routières et l'aménagement des carrefours

- ▶ Île-de-France Mobilités confirme que les études de schéma de principe permettront d'approfondir, selon différents scénarios et en lien avec les collectivités, les impacts du projet sur la circulation routière, pour éclairer le choix d'aménagement qui sera, *in fine*, porté à l'enquête publique.
- ▶ Les aménagements proposés devront être cohérents d'un bout à l'autre du tracé, pour éviter l'apparition de « goulots d'étranglement ».
- ▶ Ces études permettront également de préciser les principes de fonctionnement des carrefours, principaux points de congestion de la circulation routière, et, de définir les mesures d'accompagnement nécessaires sur les voiries à proximité de l'ex-RN34.

## Concernant l'amélioration du cadre de vie (modes actifs et végétalisation)

- ▶ Île-de-France Mobilités engagera des études visant à favoriser la capacité, la sécurité et la continuité des itinéraires cyclables et piétons sur le tracé du projet.
- ▶ Île-de-France Mobilités engagera des études visant à favoriser la végétalisation le long du parcours et à éviter autant que possible les impacts sur les arbres existants. Le cas échéant, Île-de-France Mobilités s'engage à mettre en œuvre des mesures de compensation qualitatives.

## Concernant le calendrier du projet

- ▶ Île-de-France Mobilités approfondira, dans la suite des études, la définition du calendrier du projet jusqu'à la mise en service, en visant son optimisation.
- ▶ Île-de-France Mobilités poursuivra le travail engagé avec les collectivités et partenaires pour améliorer à court terme les conditions de circulation des bus sur l'ex-RN34.

## Concernant le dispositif de concertation et d'information

- ▶ Île-de-France Mobilités s'engage à maintenir le travail partenarial engagé depuis l'élaboration du DOCP durant les études de schéma de principe et l'élaboration du Dossier d'Enquête d'Utilité Publique. Île-de-France Mobilités continuera ainsi d'associer les collectivités impliquées dans la construction du projet depuis son origine, par des réunions techniques et une information régulière.
- ▶ Île-de-France Mobilités propose de maintenir un dispositif d'information et de concertation continues du public. Île-de-France Mobilités s'engage ainsi à :
  - ▶ Maintenir le site du projet et de la concertation en ligne jusqu'à la livraison du projet. Le site du projet <https://bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr/> pourra être alimenté par tout élément nouveau susceptible de renforcer la compréhension du projet par le public ;
  - ▶ Poursuivre les efforts d'ouverture et de dialogue avec le territoire, en revenant vers le public et les associations à intervalles réguliers, grâce à des moments d'information et de concertation.



bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr



avec

